1106365701

DATE DEPOT	2011-07-05
NUMERO DE DEPOT	2011R064043
N° GESTION	1997B00293
N° SIREN	410316699
DENOMINATION	VENTECH
ADRESSE	5/7 R DE MONTTESSUY 75007 PARIS
DATE D'ACTE	2011/04/28
TYPE D'ACTE	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE	CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

EC 28.04.11 CN.

97B293

GTC DE PARIS
I M R
05 JUIL 2011
61013 N° Dépot

"VENTECH"

Societe anonyme a Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 310 000 €

Siege social PARIS (75007) – 5/7, rue de Monttessuy

410 316 699 RCS PARIS
Societe de Gestion de Portefeuille - Agrement COB/AMF GP 98-39

CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 AVRIL 2011

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille onze le vingt-huit avril a 19 heures le Conseil de Surveillance de la societe VENTECH', s'est reuni au siege social sur convocation de son President, sur l'ordre du jour suivant

- Examen des comptes de l exercice clos le 31 decembre 2010 arrêtes par le Directoire, ainsi que lecture du rapport de gestion etabli par le Directoire ,
- Etablissement du rapport du Conseil de Surveillance contenant les observations du Conseil sur le rapport de gestion du Directoire et sur les comptes de l exercice clos le 31 decembre 2010 ,
- Examen de l activite au cours du 1er trimestre 2011 ,
- Questions diverses

Assistent a la reunion et ont emarge le registre des presences

- Monsieur Nicolas HOMASSEL, President du Conseil de Surveillance,
- Monsieur Jean-François HELFER Vice-President du Conseil de Surveillance
- Monsieur Pierre HERVE, representant la societe NATIXIS PRIVATE EQUITY Membre du Conseil de Surveillance

Sont egalement presents

Monsieur Alain CAFFI President du Directoire,

- Monsieur Jean BOURCEREAU Membre du Directoire,
- Monsieur Amaury de LA PORTE du THEIL, en sa qualite de Directeur Financier de la societe Ventech

Absent et excuse

- Eric HUET, Membre du Directoire

III - QUESTIONS DIVERSES

()

Constatation de la demission de Monsieur Eric HUET de ses fonctions de Directeur General de la Societe et deliberation sur la nomination d'un nouveau Directeur General en remplacement de ce demier

Comme evoque ci-dessus Le President rappelle que par courrier en date du 26 avril 2011, Monsieur Eric HUET a fait part a la Societe de sa demission de ses fonctions de Directeur General qu'il exerce au sein de la Societe

Il precise que Monsieur Eric HUET souhaite cependant conserver ses fonctions de membre du Directoire de la Societe

Le President rappelle ensuite les dispositions de l article 13 des statuts qui prevoient notamment que le Conseil de Surveillance peut attribuer le même pouvoir de representation a un ou plusieurs autres membres du Directoire que le President du Directoire lesquels portent alors le titre de Directeur General

Il propose aux membres du Conseil de Surveillance de pourvoir au poste de Directeur General devenu vacant compte tenu de la demission de Monsieur HUET et de nommer Monsieur Jean BOURCEREAU, membre du Directoire en remplacement de ce demier

Monsieur Jean BOURCEREAU serait nomme a cette fonction pour la duree de son mandat de membre du Directoire laquelle prendra fin a l issue de l'assemblee generale qui se tiendra en 2016 et qui sera appelee a statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 decembre 2015

Cet expose termine le President ouvre la discussion La discussion etant close le Conseil delibere

Apres en avoir delibere a l'unanimite le Conseil de Surveillance, apres avoir pris acte de la demission de Monsieur Eric HUET de ses fonctions de Directeur General, sur la proposition du President decide de nommer en remplacement, en qualite de Directeur General de la Societe Monsieur Jean BOURCEREAU, lequel exercera cette fonction, pour la duree de son mandat de membre du Directoire,

Le Directeur General representera la Societe dans ses rapports avec les tiers au meme titre que le President du Directoire Il est investi des mêmes pouvoirs que le President du Directoire

Monsieur Jean BOURCEREAU, present a la reunion, remercie le Conseil pour cette nomination, et declare accepter les fonctions de Directeur General, ainsi que les regles internes de limitation de ses pouvoirs

Il precise en outre qu'il ne fait l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilite a l'exercice de ces fonctions, et, qu il n'est pas touche par la limitation legale relative au cumul du nombre de mandats d'administrateur, de membre du Conseil de Surveillance de Directeur General, de membre du Directoire et de Directeur General unique de societes anonymes

Il est rappele que Monsieur Jean BOURCEREAU est titulaire d'un contrat de travail conclu avec la societe anteneurement a sa nomination en qualite de membre du Directoire et aujourd hui de Directeur General Il est precise que Monsieur Jean BOURCEREAU poursuivra ses fonctions techniques de Charge d Affaires definies dans son contrat de travail en date du 27 juillet 2000 sous l'autonte et le contrôle du President du Directoire

Il ne sera pas remunere pour ses fonctions de Directeur General

A l'unanimite, le Conseil de Surveillance donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des presentes en vue d'effectuer toute formalite qu'il appartiendra dans le cadre du changement de Directeur General de la Societe

*
* *

L'ordre du jour etant epuise, la seance est levee a 20 heures 30

De tout ce qui precede, il a ete dresse le present proces-verbal signe par le President et le Vice-President du Conseil de Surveillance

Certifié conforme
à l'original